



**Intervention de Marie LOUIS  
Conseillère Municipale Groupe URC  
Conseil Municipal du 7 septembre 2009  
Délibération n°4**

Monsieur le Maire,  
Cher(e) Collègues,

Nous nous réjouissons de cette initiative, elle a tout notre soutien. Et pour aller plus loin sur ce thème, je voudrais vous livrer notre sentiment sur la rentrée 2009.

Après plusieurs années de baisse, nous enregistrons cette année des données identiques à celles de l'an dernier. Ce n'est pas satisfaisant et ce qui nous inquiète le plus, c'est que rien de majeur ne soit fait pour inverser cette tendance.

Quand il s'agit d'un sujet aussi fondamental que celui de la famille, on pourrait s'attendre à davantage d'ambitions, davantage d'idées pour permettre aux familles qui ne sont pas encore parties vers d'autres communes de rester vivre à Rennes.

Parce qu'il faut le dire, aujourd'hui les familles de la Métropole s'installent dans l'aire urbaine. Rennes a perdu près de 4000 familles entre 2000 et 2006. L'indice de jeunesse a été divisé par 2 de 1986 à 2006 (2,30 à 1,36). La ville centre est vieillissante.

Plutôt que de fanfaronner sur certains sujets, il faut être lucide sur des carences majeures à l'image du manque cruel de places en crèches, dont je rappelle que seulement 36% des demandes sont satisfaites. On ne peut raisonnablement s'en contenter.

Je ne dis pas que des efforts ne sont pas faits ici ou là, je dis simplement qu'il faut établir une politique en direction des familles sur la base d'une ligne directrice claire. Les réponses ne sont souvent pas à la hauteur des attentes car elles sont éparées et tentent de répondre au coup par coup et a posteriori.

Nous savons que pour inverser la tendance, des solutions existent. Je pense, entre autres, à l'offre de logement qui devrait être repensée : aujourd'hui 70% des logements construits à Rennes ont 3 pièces et moins. Il y a beaucoup à faire sur le sujet. L'offre de transport mérite également d'être étudiée en prenant en compte les besoins des familles. Pourquoi avoir par exemple supprimé la gratuité des transports pour le 3<sup>ème</sup> enfant par exemple...

Nous souhaiterions, Monsieur le Maire, que la famille soit mise au rang des priorités car elle est une source de dynamisme irremplaçable pour une ville comme la nôtre.

Nous savons que le visage de Rennes demain sera très différent selon que l'enfant y a sa place ou non. Selon que la famille, cellule de base de l'éducation et de la fraternité, y est accueillie ou non.

